

## DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du  
Code Général des Collectivités Territoriales)

**N° 2025/34**

**1.4 – Autres types de contrats**

**Approbation de l'offre de la société Anydesk Software GmbH pour le renouvellement de la licence de l'outil de prise en main à distance pour le service informatique de la Commune de Grans**

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Vu la nécessité pour le service informatique de se doter d'un outil de prise en main à distance afin de pouvoir aider les utilisateurs dans leurs tâches informatiques quotidiennes.

Vu la proposition faite par la société Anydesk Software GmbH référence numéro 20250401-153255033 et enregistrée en Mairie le 16 avril 2025, sous la GED 1431,

Considérant que l'offre de la société Anydesk Software GmbH correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement avantageuse,

### DECIDE

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

D'accepter la proposition de la société Anydesk Software GmbH, sise Türlenstraße 2, Stuttgart, 70191 GERMANY, pour un montant de mille quatre-vingt-dix-huit euros et cinquante-quatre cents Toutes Taxes Comprises (1098,54 € TTC).

#### **Article 2 :**

Le renouvellement de la licence prendra effet à la signature du contrat pour une durée de 3 ans,

#### **Article 3 :**

La dépense sera imputée à l'article correspondant du Budget Primitif.

#### **Article 4 :**

Monsieur le Directeur Général des services et le service informatique de la ville de GRANS sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service commande publique et au service des finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : [http:// www.telerecours.fr/](http://www.telerecours.fr/)

Fait à GRANS, le 16 avril 2025

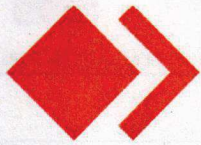
Publié le 25/04/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe LEANDRI  
Date : 24/04/2025  
Qualité : SIGNATURE  
DOCUMENTS ACTES





# AnyDesk

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 013-211300447-20250416-DM\_2025\_34B-AU



## License Type - Standar- Mairie de Grans 3 ans 1 connexion

Création du devis : 1 avril 2025 Référence : 20250401-153255033

Ville de Grans  
France

Jean-Pierre COLLING  
informatique@grans.fr  
0620405577

### Commentaires

Angela Yange - AnyDesk Software GmbH



## Produits et services

Article et description	UGS	Quantité	Prix unitaire	Total
FR_Standard	FR_Standard	3	430,80 €	1 292,40 €
FR_Standard				

One-time subtotal	1 292,40 €
remise	-193,86 €
	remise de 15 %
Total	1 098,54 €

## Signature

Avant de signer ce devis, vous devez recevoir un e-mail pour pouvoir confirmer  
dessous pour demander un e-mail de vérification.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 013-211300447-20250416-DM\_2025\_34B-AU



**Jean-Pierre COLLING**  
informatique@grans.fr

Le Maire, Philippe LEANDRI

Grans, le 25/04/2025

dûment habilité par décision n°2025/34 du 16/04/2025



**Ce devis expire le 30 juin 2025**

## Purchase terms

[Conditions générales](#)

## Des questions ? Contactez-moi



**Angela Yange**  
ayange@anydesk.com

**AnyDesk Software GmbH**  
Türlestraße 2,  
Stuttgart, 70191  
Germany